



Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs



Intervention sur le renouvellement du marché des horodateurs

Lors des conseils municipaux des 30 septembre et 9 décembre, par les voix de Sylviane Delacroix et Karine Trottein, les élu·es communistes se sont prononcés **contre les délibérations relatives à l'extension du stationnement payant** dans notre ville.

Nous n'avons pas changé d'opinion, compte tenu que ce stationnement impacte principalement les quartiers de Fives et de Wazemmes qui sont particulièrement concernés par cette extension et qui sont des quartiers où la population vivant en dessous du seuil de pauvreté représente plus d'un quart de la population.

Compte tenu que cette délibération accompagne cette extension du stationnement payant avec de nouveaux horodateurs, c'est donc sans surprises que **nous voterons contre cette délibération.**





Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire



Intervention sur le budget primitif 2023 – 1/2

L'adoption du budget primitif de 2023 et sa répartition des crédits demeure une étape essentielle pour le présent et l'avenir. Au travers de ces propositions, nous travaillons aux réponses les plus adaptés aux besoins et aspirations de la population, autant avec nos dépenses de fonctionnement que nos dépenses d'investissement.

Et cet exercice devient de plus en plus difficile d'année en année. Car après les conséquences de presque deux ans de crise sanitaire, où nous avons pris toute notre part pour protéger les Lilloises et les Lillois, et au moment d'une inflation historique et d'une crise de l'énergie qui plonge un grand nombre de foyers dans la précarité, nous espérons de l'État une meilleure prise en compte de l'action des collectivités qui ont fait la démonstration de leur efficacité.

La crise économique et sociale donc, la montée de l'inflation, l'explosion des prix de l'énergie, le tout sur fond de guerre en Ukraine, et sans revenir sur le projet de réforme des retraites, doit nous alerter sur la montée d'une vague sociale sans précédent, à laquelle nous aurons le devoir de répondre au mieux et invariablement.

Pourtant, quelles sont nos relations avec l'État aujourd'hui ? Quelle vision le gouvernement a-t-il du rôle des communes ? Et disons-le, les réformes que le gouvernement prend sur la fiscalité locale des collectivités grèvent l'avenir de ces collectivités locales.

Tout ceci va peser très lourd sur nos équilibres budgétaires à court, moyen et à long terme, alors que le besoin de renforcer les services publics de proximité pour répondre à ces difficultés sociales n'a jamais été aussi fort.

Loin de l'esprit de décentralisation, le gouvernement réduit implicitement chaque année la capacité des communes à agir. Nous assistons au retour d'une forme de tutelle de l'État sur les collectivités avec la suppression de tous leviers fiscaux et la multiplication de financements fléchés remettant en cause le principe même de libre administration des collectivités.

Avec tout ça, la ville de Lille, l'équipe de la majorité municipale, maintient, pour autant, la trajectoire qu'elle s'est donnée en 2020 et je souhaite ici remercier vivement Marion Gauthier, les cadres des différents services et M. Pincet pour leur travail.

Ainsi, nos dépenses de fonctionnement vont connaître une augmentation de 9,9% pour 2023, de BP à BP, avec une augmentation des coûts d'énergie multipliée par un et demi par rapport à 2022. Chiffre que je ne souhaite pas commenter ici, nous connaissons toutes et tous le scandale lié au principe du tarif déréglé pour satisfaire les marchés financiers.





Karine Trottein

**Conseillère
municipale déléguée**

Alimentation
et restauration scolaire

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le budget primitif 2023 – 2/2

Mais pour autant, avec le souhait de poursuivre les actions menées en faveur des politiques sociales, je vais en citer quelques-unes mais cette liste n'est pas exhaustive.

L'enfance et l'éducation demeurent des priorités politiques majeures, avec la poursuite de la montée en charge de la part de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire, malgré la hausse de l'ensemble des prix (plus de 4 M€ au total pour les dépenses d'alimentation des écoles et crèches). Ou encore de la mise en œuvre du nouveau projet éducatif global (PEG).

Je citerai aussi les **politiques de proximité et de solidarité**, le nouveau plan de lutte contre les exclusions qui vous sera présenté lors de ce CM, en témoignage. La lutte contre les discriminations, l'égalité femmes/hommes, les actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap comme celles de prévention santé sont poursuivies.

Le temps ne me permet pas de développer plus, citons tout de même les budgets débloqués en faveur des pratiques sportives et culturelles.

Pour la partie investissement, là aussi nous agissons dans le sens de notre engagement de 2020, et je reprends du coup une petite phrase déjà entendue ici, à mon tour d'affirmer, « on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit ! »

Pour la rénovation de nos bâtiments, afin d'accroître leur performance énergétique, pour la métamorphose paysagère. Ou encore les 15,5 millions d'€ consacrés, cette année, afin de poursuivre les plans de rénovation et d'agrandissement des écoles, enfin, 15,5 autres millions d'€ fléchés pour permettre aussi la mise en accessibilité de notre patrimoine immobilier.

C'est dans ce contexte que **les communistes voteront pour le budget proposé**. Voilà ce que nous avons à dire, Madame le Maire, cher-es collègues.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Intervention sur le plan de lutte contre les exclusions

Ce nouveau Plan de Lutte contre les exclusions porté par notre collègue Arnaud Deslandes a été l'objet de vastes échanges et d'une concertation que je n'hésite pas à qualifier d'exemplaire, à la fois sur le fond et la méthodologie.

Les délais retenus ont favorisé un échange fructueux avec l'ensemble des acteurs prenant en compte l'urgence de la situation mais sans précipitation excessive afin que les partenariats soient les plus bénéfiques possibles pour les populations vulnérables de notre cité.

Cette volonté a permis d'aboutir à ce **Plan 2022-2026 qui valorise et consolide les actions et dispositifs existants au sein de la Ville et du CCAS** mais aussi de proposer des réponses nouvelles au regard de la crise violente que nous traversons.

Si je qualifie cette crise – qui fragilise les publics les plus vulnérables et qui a entraîné de nouveaux foyers dans la pauvreté – de violente, ce n'est pas un effet de style mais le constat des besoins sociaux et des effets chiffrés de l'augmentation de la précarité.

Une précarité qui n'a rien de fatal et qu'une juste répartition des richesses permettrait d'éviter bien. Cette crise génératrice de souffrance pour une part significative de nos concitoyens n'en finit pas d'être alimentée :

- avec la diminution de l'APL pour les plus pauvres, la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus fortunés,
- la perte de pouvoir d'achat pour les actifs, les salariés, les retraités dans une inflation galopante et simultanément, les entreprises du CAC 40 qui, en 2022, ont reversé : 80,1 Milliards d'€ à leurs actionnaires, 56,5 Milliards en dividendes et 23,7 Milliards en rachats d'actions.
- les personnes sans emploi soumises à la vindicte gouvernementale avec une loi réduisant leurs droits à indemnisation, et d'un autre côté des aides de l'État aux entreprises comme le révèle une étude du CLERSE à hauteur 157 Milliards d'€ sans la moindre obligation de création d'emplois : 157 Milliards, 5 fois la dette des hôpitaux, 157 Milliards, 2 fois le budget de l'éducation nationale, 157 Milliards, 6 fois le budget de la recherche.

Alors bien sûr, même si le gouvernement continue à les priver de ressources et à imaginer tous les modes calculs possibles pour réduire leurs dotations, **c'est bien les collectivités qui sont aux premiers postes pour faire valoir l'accès aux services publics, aux droits, à l'emploi, au logement, à la vie sociale de celles et ceux qui en sont privés,**

Ce Plan vise à trouver des solutions à une détresse sociale de plus en plus prégnante : il est, pour ne prendre que cet exemple aux antipodes de la proposition de la loi Kasbarian qui veut criminaliser les locataires en situation d'impayés et les associations qui leur viendraient en aide.

Plus ambitieux que ceux adoptés par d'autres collectivités ou établissements ; avec ses trois axes, ses dix orientations et les actions qui en découleront – telles que présentées par Arnaud-, il est très attendu des associations, des partenaires et des publics concernés qui ont contribué à son élaboration auprès des élus avec les services de la Ville et du CCAS, c'est pourquoi, **le groupe communiste est heureux de voter, ce soir, cette délibération.**





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu.e.s
communistes
de Lille

Vœu

La ville de Lille solidaire de la mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites !

Le projet de réforme des retraites du gouvernement suscite une très large mobilisation sociale depuis plusieurs semaines, notamment à Lille avec des dizaines de milliers de personnes qui ont défilé dans les rues de notre Ville pour demander le retrait de celui-ci.

Parmi les manifestants, 25% des agents de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme se sont déclarés en grève contre la réforme. La mobilisation du mardi 31 janvier contre la réforme des retraites était en effet historique avec plus de 2M de personnes dans la rue. Enfin, 72% des français se déclarent hostiles à cette réforme.

Pour toutes ces raisons, le Groupe Lille en Commun, Durable et Solidaire et le groupe Lille Verte tiennent à apporter un soutien appuyé à la mobilisation de ses agents qui est légitime pour le retrait de ce projet injustifié et injuste.

Et pour cause, en prévoyant notamment le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2027, ce projet est une remise en cause sans précédent de cette conquête sociale que représente le droit à la retraite.

Ce projet est injustifié : le président du Conseil d'Orientations des Retraites a déclaré en audition à l'Assemblée nationale qu'aucun argument financier ne justifie d'allonger l'âge de départ en retraite. Selon lui, la trajectoire budgétaire du système de retraite est maîtrisée sur le long terme. Le gouvernement multiplie les contrevérités, comme sur les retraites des femmes, et ne fait pas preuve de transparence, par exemple sur les métiers pénibles et en faisant porter en réalité les économies sur les salariés les plus précaires.

Ce projet est aussi injuste : le décalage de l'âge légal de départ à la retraite va frapper encore plus particulièrement les personnes ayant commencé à travailler tôt et les femmes. Les conditions d'obtention d'un minimum retraite vanté par le gouvernement excluraient ces personnes.

S'agissant des femmes, leur carrières sont plus hachées, les inégalités de rémunération et de carrière, l'inégale répartition des temps partiels (80% sont occupées par des femmes), elles sont les premières victimes de cette réforme.

Par ailleurs, le président avait déjà, lors du mandat précédent, vidé de sa substance la réforme précédente en supprimant des critères de pénibilité (l'exposition aux agents chimiques, la manutention manuelle, les postures pénibles, et les vibrations mécaniques).

Il poursuit dans cette lignée, creusant ainsi encore les inégalités entre les français et faisant porter le poids de ce projet par les 13,6 millions de personnes exercent des métiers à forte pénibilité, soit 61% des salarié-es, et dont seul-es 1,9 millions sont couvert-es par le compte professionnel de prévention.

Ce projet de loi impose donc à de nombreux français, dont les plus exposés aux risques professionnels, aux carrières hachées, aux accidents de travail, à la pénibilité de travailler plus longtemps pour essayer d'atteindre un niveau de retraite décent.

Nous connaissons aussi toute la richesse de l'engagement des retraités dans notre ville auprès de tant d'associations qui vont vivre notre ville et nos quartiers.

Nous affirmons notre attachement à un système juste de retraites par répartition et notre opposition à toute forme d'ouverture à la capitalisation et la financiarisation.

Les répercussions de cette réforme, si celle-ci venait à s'appliquer, seraient extrêmement lourdes, en matière de santé des salariés et sur le niveau des pensions de retraite. En augmentant l'âge de départ, la possibilité d'obtenir une retraite à taux plein serait inatteignable pour beaucoup de salariés ce qui conduirait à l'appauvrissement de nos retraités, ce qui n'est pas acceptable.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Lille réaffirme son soutien et sa solidarité avec l'ensemble des salariés, et notamment ses agents, mobilisés contre cette réforme.

